

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-444917

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Maladie</b>	<input type="checkbox"/> <b>Dentaire</b>	<input type="checkbox"/> <b>Optique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autres</b>
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <b>12706</b>	Société : <b>RAM</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <b>El KARROUNI Rhita</b>			
Date de naissance : <b>10/03/1985</b>			
Adresse : <b>Rés R. MANSOUR 1<sup>er</sup> étage, apt 4 - El Ghazi - BLV GRANDI</b>			
Tél. : <b>0666957545</b>	Total des frais engagés : <b>369,60</b> Dhs		
Cadre réservé au Médecin			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <b>Dr. Ibrahim El Hentati</b>  <b>Spécialiste en Médecine Interne</b>  <b>33, Bd. Yacoub El Mansour 1<sup>er</sup> Etage</b> </div>			
Cachet du médecin :			
 <b>27. 08. 2019</b> <b>El Harrach</b> <b>ACCUEIL</b>			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **RAM**

Signature de l'adhérent(e) :

Le : **04/09/2019**



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/08/19	6		200,00	INP : 08/08/19 Docteur Idriss El Hafsi Spécialiste en Médecine Interne 33, av Yacoub El Mansour 1er El Bagg

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Chet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ANGLETERRE DULMES EL MANSOUR 360806	27/08/19	163,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

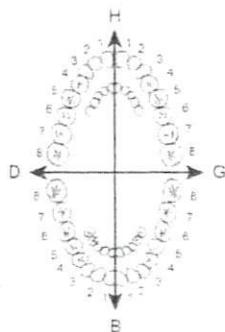
### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

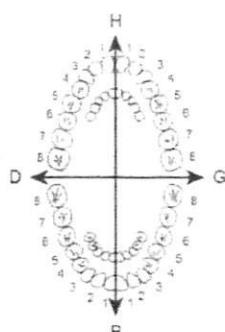
VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

### SOINS DENTAIRES



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	25523411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Ibrahim El HENTATI

SPECIALISTE EN MEDECINE INTERNE

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE  
MEDECINE DE DUSSELDORF  
EX. CHEF DE CLINIQUE DU SERVICE  
DE MEDECINE INTERNE  
A St. JOSEF HOSPITAL ALLEMAGNE  
33, Bd Yacoub El Mansour - 1<sup>er</sup> Etage - CASABLANCA

Tél.: 0522.23.57.09



CONSULTATIONS :  
AU VENDREDI  
13h - 14h



60,00 x 2

169,60

169,60

PPV: 49,50 DH  
LOT: 19E15/B  
EXP: 05/2022



الدكتور إبراهيم ال�ناتي  
إخصاصي في الطب الباطني

خريج كلية الطب بدوسلدورف (ألمانيا)

رئيس سابق بمصحة الطب الباطني

مستشفى سانت جوزيف (ألمانيا)

33, شارع يعقوب المنصور - الطابق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : 0522.23.57.09

أوقات العمل :  
من الثلاثاء إلى الجمعة  
14h إلى 14h30

Casablanca, le :

24/8/2019

Dr. Ibrahim - Rhita

Ferplex

26

S.V

D - une fiale  
1 A / 2 mls

S.V

PHARMACIE OULMES  
LARAKI HAKIMA ET  
ANGLE BD GHANDI ET  
YEL MANSOUR 360806

الدكتور إبراهيم ال�ناتي  
Docteur Ibrahim EL HENTATI  
Spécialiste en Médecine Interne  
33 Bd Yacoub El Mansour 1<sup>er</sup> Etage